
Personnes à la tribune:

Pays Voironnais :

- BRET Jean-Paul, président
- MOREAU Anthony, vice-président à l'aménagement urbain et opérationnel
- MOLLIERE Denis, vice-président à l'action culturelle, à l'animation du PAH et aux équipements culturels et sportifs

Commune de Paladru :

- SEIGLE-VATTE Gérard, maire

Bureau d'étude :

- ALLIMANT Romain, mandataire de l'équipe « cœur de village »

Environ 40 personnes étaient présentes dans la salle.

Objectifs de la réunion publique:

- Présentation synthétique du diagnostic, des enjeux, des scénarios d'aménagement travaillés et du scénario préférentiel retenu par le comité de pilotage. La présentation détaillée ayant été faite le 28 janvier.
- Débat sur le scénario préférentiel

I] Déroulé des interventions

Cf. diaporama

1. Accueil par Monsieur le Maire de Paladru

2. Présentation de Romain Allimant

- Présentation synthétique du diagnostic, des enjeux, des scénarios d'aménagement travaillés et du scénario préférentiel retenu par le comité de pilotage.

II] Débat

Monsieur le Maire précise que le scénario 1 retenu, est un compromis entre toutes les parties, y compris le Ministère de la Culture. Le Musée offre alors un trait d'union entre la plage et le cœur de village. Les scénarios 2 et 3 n'ont pas été retenus, car ils placent le Musée trop loin du Lac, il devient alors difficile de dégager des vues sur le lac, comme le souhaite la DRAC.

Le scénario 2, plaçant le Musée sur la gendarmerie, offre un avantage par rapport à la vue offerte sur le Lac, mais complique l'organisation du village : la logique du « village-rue » est poursuivie et la préservation du Parc Garot comme un espace public phare est hypothéquée par une éventuelle extension du Musée.

Monsieur le Président du Pays Voironnais précise que, dans le scénario 1, il reste à se questionner sur l'avenir du bâtiment de la gendarmerie. Il pourrait être utilisé pour une annexe du Musée et permettrait de « tirer » le regard vers le bâtiment du Musée. Implanter le Musée sur la parcelle G implique de travailler sa visibilité, son accroche depuis la route départementale.

Aujourd'hui, il y a deux projets en un : le Musée piloté par le Pays Voironnais et le cœur de village piloté par la commune. Le Musée a aujourd'hui 80% de chance de se faire : le cœur de village de Paladru peut donc se retrouver sans Musée.

Question : *Un scénario 5, sans le Musée, a-t-il été travaillé ? Que se passe-t-il à ce moment-là ?*

Réponses apportées :

=> Il sera nécessaire de trouver un équipement qui amène de l'animation en cœur de village, la commune devra y réfléchir. Il faut également laisser la place à l'initiative privée.

=> Cela pose la question du phasage. Les opérations devront être bien calibrées pour pouvoir sortir.

Question : *Quand serons-nous fixés sur le Musée ?*

Réponses apportées :

=> Fin d'année 2015. Nous voulons être sûrs des éléments, qui doivent être fiables, que ce soit pour les investissements ou pour le fonctionnement. Nous voulons une réponse ferme des engagements des différents partenaires.

Remarque: *Les dettes sont de plus en plus importantes et les budgets de plus en plus difficiles pour toutes les collectivités.*

Réponses apportées :

=> La répartition de l'investissement est aujourd'hui la suivante : 4 millions d'euros d'investissement.

1 million d'euros pris en charge par l'Etat, 500 000 euros par la Région, 500 000 euros par le département et 2 millions par le Pays Voironnais.

Le projet de Musée est inscrit dans le Contrat de Plan État-Région, ce qui garantit l'engagement de l'Etat et de la Région.

Question : *Et les frais de fonctionnement ?*

Réponses apportées :

=> Une première estimation donne un chiffre de 240 000€/an. Les frais de fonctionnement seront pris en charge par le Pays Voironnais, le département et l'Etat, pour une petite part.

Il ne faut pas oublier que l'on part de la maison de Pays, c'est un projet ambitieux mais raisonnable. La Maison de Pays a atteint ses limites et devra fermer, ses coûts de fonctionnement étaient de 110 000 € en 2012.

Question : *Quelle sera la capacité d'accueil du Musée ?*

Réponses apportées :

=> 30 000 visiteurs/an. Nous n'avons pas de réponse aujourd'hui sur la capacité d'accueil du musée c'est-à-dire le nombre de personnes présentes simultanément dans le bâtiment.

Question : *La gendarmerie d'été sera donc supprimée ?*

Réponses apportées :

=> Non, mais elle n'est pas obligatoirement localisée sur Paladru et dans ce bâtiment.

Question : *Est-ce qu'une partie de la collection resterait à Charavines ?*

Réponses apportées :

=> Non. Une partie de la collection est déjà exposée au Musée Dauphinois. Si le Musée ouvre, la Maison de Pays de Charavines ferme. Le Musée sera le Musée du Tour du Lac, ce sera un apport touristique pour toutes les communes.

=> Cela est acté par la commune de Charavines. L'important est que le Musée s'installe. Le besoin de préservation des collections est important, tout ne pourra pas être exposé.

=> Le Musée est « Musée de France », il est donc rattaché au département. La SCI du Lac possède 50 % des collections, elle s'est engagée à donner sa part des collections au département, uniquement s'il s'engage à les

mettre en valeur, sur place. Tous les objets qui ne seront pas exposés, restent sous la responsabilité du département qui doit assurer leur préservation.

=> Le scénario d'aménagement N°3 a été écarté, car le Musée est alors encerclé de constructions existantes ou nouvelles, ce qui n'est pas à la hauteur de l'importance des collections.

Remarque : Le scénario 1 paraît être le meilleur, car le Musée est alors en lien avec beaucoup de verdure, à côté de la plage, en dehors des constructions existantes (et notamment loin de Rexor). Il serait judicieux d'attendre une réponse certaine de l'engagement du Musée pour continuer à travailler le projet plus dans le détail.

Réponses apportées :

=> Les propositions de la population et du travail en atelier se retrouvent dans le scénario retenu.

Le Musée, implanté sur la parcelle G, ne gêne en rien le développement du cœur de village. Les travaux du cœur de village ne gêneront pas non plus le Musée. Si le Musée ne se fait pas, ce n'est pas sur cette parcelle que nous allons construire, elle restera un trait d'union. Il faut continuer de travailler.

=> La phase de travail suivante est de trouver la programmation pour le cœur de village. Le Musée n'empêche pas de continuer à travailler, d'autres thématiques ne sont pas dépendantes du Musée.

Remarque : La présence du lac offre un développement touristique évident. Le Musée sera un atout formidable. Le camping permettait aux commerces de vivre. Aujourd'hui, Paladru est un des seuls villages avec un « terrain vague viabilisé ». Si le Musée est abandonné, le côté touristique va l'être aussi, alors que c'est la solution de survie pour Paladru.

Réponses apportées :

=> Regret de l'arrêt du camping, mais il faut avancer. Tout est fait pour que le Musée se réalise, le projet est porté par de nombreux acteurs.

Il est nécessaire de redynamiser la commune du côté du tourisme. Les projets engagés avec Monferrat et la dynamique de travail commune mise en place autour de l'axe « plage de la Véronnière/plage de Paladru » en font un axe majeur du tourisme, il faut maintenant le faire vivre.

=> Il y a également tout le reste du programme à travers des logements diversifiés, adaptés aux différentes populations, de l'accueil-hébergement touristique. Un programme qui vient compléter la dynamique du cœur de village (petite enfance, associations, professions médicales). Le village doit être « multi-saison ».

=> Le projet de Musée est une chance pour Paladru. Il est nécessaire de mesurer l'importance de l'objet et de se poser la question de la mise en valeur des collections. C'est également un atout pour lisser la fréquentation touristique sur toute l'année : caractère primordial pour la survie des commerces.

Question : Est-ce que le Musée sera consacré uniquement aux fouilles du Lac ?

Réponses apportées :

=> Ce sera un Musée archéologique, mais en lien avec tout le territoire. Il doit s'inscrire dans un réseau, avec le label Pays d'Art et d'Histoire, dans une construction globale. Il ne sera pas un objet singulier, il se mettra en lien, il jouera la complémentarité.

Remarque : Le Musée implanté sur la parcelle G est éloigné des commerces qui pourraient s'installer autour de la grange. Il doit être une locomotive.

Réponses apportées :

=> Les réflexions menées actuellement vont effectivement dans ce sens et amènent à localiser d'éventuels commerces, en lien avec le Musée et la grange.

=> Les architectes des bâtiments de France sont extrêmement vigilants au traitement de la parcelle F : il est extrêmement dommageable de mettre du stationnement auprès de lac. Question épineuse qui doit être approfondie pour minimiser au plus cet impact saisonnier.

=> L'entrée du Musée n'est pas fixée aujourd'hui, il y aura plusieurs dessertes possibles et l'objectif sera, dans tous les cas, de tirer les visiteurs jusqu'au cœur de village.

Question : Est-ce que l'entrée du Musée sera accessible ?

Réponses apportées :

=> La préoccupation est d'affirmer les connexions douces (piétons et cycles), l'accessibilité est un véritable enjeu aujourd'hui.

=> L'accès des bus se fera au plus près ou avec des cheminements accessibles et confortables.

Question : Est-ce que la parcelle G' est exploitable par le Musée ?

Réponses apportées :

=> Cette parcelle devra être maîtrisée, car elle est garante des vues du Musée sur le lac. L'équilibre des investissements devra également être réalisé. La voirie, positionnée aujourd'hui n'est pas efficace économiquement et pourrait être remontée d'un cran.

Remarque : L'aspect saisonnier est important, mais les habitants sont là toute l'année. Le Musée est un élément positif pour élargir la saison touristique.

Réponses apportées :

=> Le Pays Voironnais veut s'affranchir au maximum des contraintes de la météo. C'est le sens des investissements faits dans le camping de Montferrat notamment (passage en 4 étoiles, avec piscine couverte). Le fait d'avoir 2 pôles autour du Lac est bénéfique : Charavines, qui est en développement continu + la structuration du pôle Montferrat/Paladru avec le Musée, la voirie verte, le camping. Nous espérons trouver un partenaire pour gérer une liaison bateau entre les 2 pôles, en accord avec la SCI du Lac. Un embarcadère serait alors implanté au niveau du jardin de ville de Paladru.

Question : La voirie entre les parcelles G et D est uniquement piétonne ?

Réponses apportées :

=> Non, mais elle traversera sans doute le parvis du musée. Ce segment ne pourrait être contrôlé et réservé uniquement à la mise à l'eau des bateaux et aux services sécurités, si la voirie remontant au nord est décalée un cran au-dessus.

Question : Est-ce que les besoins en logements ont été recensés ?

Réponses apportées :

=> Il existe un vrai besoin de logement sur la commune, cela fait partie de l'étude. L'équipe travaille sur l'analyse des manques et des besoins en matière de logements.

=> Une densité plus importante sera nécessaire sur le centre-bourg. La faisabilité de l'opération est en question, pour que le programme puisse voir le jour.

Remarque : La zone A accueille du logement, le parking de l'école est déjà bien surchargé. Il est difficile de traverser la route départementale, il y a un besoin de sécurisation.

Réponses apportées :

=> L'aménagement de traversées sécurisées sera réfléchi dans le projet.

=> Le cheminement piéton passant devant l'école et montant jusqu'à l'église n'est qu'un principe à long terme.

=> Une réflexion est en cours pour une sécurisation de la départementale, de l'école jusqu'à la Truitière.

=> Le schéma d'aménagement permettra d'avoir une vision d'ensemble pour déterminer les points les plus pertinents de traversée à aménager.

Question : Est-ce qu'une extension de l'école est possible si la population augmente ?

Réponses apportées :

=> L'école est bien dimensionnée aujourd'hui. Une classe est vide actuellement. Il y a de la place pour une extension si besoin.

Remarque : La zone F, en stationnement, est ennuyeuse. Il est nécessaire de préserver des vues sur le lac depuis de nombreux endroits et notamment depuis la grange, et la vue offerte en premier plan sera un immense parking, au centre du village. Une énorme poche de stationnement en centre-bourg n'est pas une approche moderne d'aménagement. De plus 150 voitures vont représenter beaucoup de flux et de nuisances.

Réponses apportées :

=> Nous devons gérer le stationnement saisonnier. L'offre de stationnement du parc Garot doit être remplacée. L'objectif est de mutualiser les différentes poches de stationnement existantes et futures.

=> C'est une problématique commune autour du Lac. La réflexion du Pays Voironnais est d'avoir de larges parkings, dans des près en extérieur, avec des navettes qui permettent de rejoindre les différents sites. Cela ne se fera pas rapidement, c'est un combat permanent, mais il faut offrir des solutions alternatives.

=> Ce parking en F est saisonnier, c'est une prairie. Il existe déjà beaucoup de stationnement le long de la départementale, si on en rajoute, cela ne va pas améliorer l'image du village. L'objectif est de tirer les gens vers l'intérieur. L'aménagement doit être soigné et de qualité.

=> Les gens doivent pouvoir se garer loin mais rejoindre les points d'attractivité en toute sécurité.

Remarque : La chapelle des 3 croix commence à s'effondrer.

Réponses apportées :

=> Un projet de restauration est en cours avec l'école. Toutes les bonnes âmes sont les bienvenues.

Question : Est-ce que les futurs logements intégreront les parkings ?

Réponses apportées :

=> Les parkings attachés aux logements devront être prévus à l'intérieur des parcelles.

III] Conclusion

Monsieur le Maire remercie les habitants pour leur participation.

Un groupe porteur s'est formé, il doit continuer à travailler.

Une nouvelle réunion publique sera organisée dans le courant du mois de mai.

Les habitants présents doivent assurer la transmission de cet optimisme auprès des habitants qui ne sont pas venus.